

La séance est ouverte à 20h30.

L'an deux mil vingt-six
Le dix mars à vingt heures trente minutes :
Le Conseil municipal de la commune de MIREMONT 31190
Dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire**
À la Mairie de Miremont,
Sous la présidence de M. BAURENS Serge, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 04/03/2026

Secrétaire de séance : BILLA Thi-Maï

Présents : BAURENS Serge, DIDIER Claude, MONIER Cathy, RAMOS Jean-Louis, BOURGOUIN Jeannine, BILLA Thi-Maï, FLORIVAL Guy, COQUILLAT Laurence, LAJUX Xavier, LAHCINI Yasmina, CALMEL Thomas.

Absents excusés :

Absents non excusés : CORET Alexandra, FRITZ Sandrine, MINATEL Thierry, DIDIER Eric, FEDOU Emmanuelle, BOUTCHAKKOUCHT Hafid.

Absents ayant donné pouvoir : POBLE Sonia donne pouvoir à DIDIER Claude, NIATEL Odile donne pouvoir à MONIER Cathy.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 Décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

Décès d'un Conseiller Municipal et installation d'un nouveau Conseiller Municipal.

Suite au décès de Monsieur Gérard MEYER, Conseiller Municipal, Monsieur le Maire déclare la vacance de son poste, conformément aux dispositions de l'article L.270 du Code Electoral. Cet article prévoit que le candidat suivant de la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à siéger en remplacement du conseiller municipal dont le siège devient vacant, quelle qu'en soit la cause. Conformément à cette procédure, le candidat suivant sur la liste déposée à la préfecture est désigné pour occuper le siège vacant. Il est précisé que le remplaçant n'a pas obligation d'être du même sexe que le conseiller délégué.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément à l'article L.270 du Code Electoral, Madame Odile NIATEL, candidate suivante sur la liste, est désignée pour remplacer Monsieur Gérard MEYER et intègre le Conseil Municipal.

Le tableau des membres du Conseil Municipal, modifié comme suit, a été transmis à la Sous-Préfecture de Muret :

<u>Fonction</u>	<u>Qualité, Nom et Prénom</u>
Maire	M. Serge BAURENS
Premier Adjoint	M. Claude DIDIER
Deuxième Adjointe	Mme Catherine MONIER
Troisième Adjoint	M. Jean-Louis RAMOS
Quatrième Adjointe	Mme Sonia POBLE
Conseillère Municipale	Mme Jeannine BOURGOUIN
Conseillère Municipale	Mme Thi-Mai BILLA
Conseiller Municipal	M. Guy FLORIVAL
Conseillère Municipale	Mme Laurence COQUILLAT
Conseillère Municipale	Mme Alexandra CORET
Conseillère Municipale	Mme Sandrine FRITZ
Conseiller Municipal	M. Xavier LAJUX
Conseillère Municipale	Mme Yasmina LAHCINI
Conseiller Municipal	M. Thomas CALMEL
Conseiller Municipal	M. Thierry MINATEL
Conseiller Municipal	M. Eric DIDIER
Conseillère Municipale	Mme Emmanuelle FEDOU
Conseiller Municipal	M. Hafid BOUTCHAKKOUCHT
Conseillère Municipale	Mme Odile NIATEL

1. Création de trois postes permanents d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à temps complet. (01/26)

(01/1003/2026 – Personnel Communal)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

Accepte la création de 3 postes permanents d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à temps complet,

Accepte la suppression de 3 postes permanents d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet, sur lesquels les agents étaient affectés,

Dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Mandate Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches administratives.

2- Création d'un poste permanent de Rédacteur Territorial à temps complet. (02/26)

(02/1003/2026 – Personnel Communal)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

Accepte la création d'un poste permanent de Rédacteur Territorial à temps complet, à compter du 1^{er} avril 2026.

Dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Mandate Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches administratives.

3- Contrat Groupe Assurance Statutaire 2026 - 2029. (03/26)

(03/1003/2026 – Personnel Communal)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

D'adhérer au service Contrat groupe d'assurance statutaire 2026 / 2029 du CDG32 aux conditions exposées précédemment ;

D'autoriser Le Maire à signer la convention de service. ;

De souscrire à la couverture afférente aux agents affiliés à l'IRCANTEC aux conditions de garanties et de taux indiquées précédemment ;

De souscrire à la couverture afférente aux agents affiliés à la CNRACL aux conditions de garanties et de taux correspondant au choix N°1 (Niveau d'indemnisation IJ à 100%) ;

D'autoriser Le Maire à signer tous les documents contractuels et conventionnels afférents aux décisions précédentes, ainsi qu'à procéder au choix des variables de couverture (bases de l'assurance et de couverture au titre des rémunérations assurées) ;

D'inscrire au budget de la structure les sommes correspondantes au recours à la mission facultative du CDG31 et au paiement des primes annuelles d'assurance.

4- Mise en place de 3 Tarifs Bleus et de 3 coffrets prises marché sur la Place Occitane – SDEHG – 2 BV 117/118. (04/26)

(04/1003/2026 – Conventions financières)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

Approuve le projet présenté.

Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres imputée à l'article 6554 de la section de fonctionnement du budget communal.

5- Vœux du Conseil Municipal – Projet Centrale photovoltaïque flottante – Lac « Le Pel Rouge ». (05/26)

(05/1003/2026 – Economie, Politique générale et juridique)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

Accepte la proposition du Maire,

Emet un vœu défavorable au projet de centrale photovoltaïque flottante sur le lac « Le Pel Rouge ».

6- Levée de l'Emplacement Réservé N°9 – « 7 Rue du Commerce ». (06/26)

(06/1003/2026 – Urbanisme)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

Décide de lever l'Emplacement Réservé (ER) N°9, figurant au plan de zonage du Plan Local d'Urbanisme.

Décide en conséquence la mise à jour des documents graphiques du Plan Local d'Urbanisme lors d'une prochaine évolution du PLU.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document qui serait la suite des présentes.

7- Transfert de la parcelle WC 208, Chemin de la Tuilerie, dans le domaine public communal. (07/26)

(07/1003/2026 – Urbanisme – Gestion Foncière)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

Décide d'autoriser le classement dans le domaine public de la commune la parcelle cadastrée WC 208, Chemin de la Tuilerie,

Autorise le maire à accomplir toutes les démarches nécessaires pour formaliser le classement, et notamment pour contacter le notaire en vue de l'acquisition des voies susmentionnées pour l'euro symbolique.

8- Annulation de la révision des baux à usage d'habitation principale pour l'année 2026. (08/26)

(08/1003/2026 – Comptabilité – Location bâtiments communaux)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

Approuve l'exposé de Monsieur le Maire

Décide de ne pas appliquer la revalorisation des loyers à usage d'habitation principale au 6 et 6bis rue Paul et Thomas Séverat

Mandate Monsieur le Maire pour effectuer toutes les formalités administratives liées à cette affaire.

9- Attribution des subventions de fonctionnement versées aux associations – Organismes publics – Etablissements et Services rattachés – Contingents – Participations obligatoires et autres Personnes de droit privé pour l'année 2026. (09/26)

(09/1003/2026 – Comptabilité – Budget)

Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 10, Voix contre : 0, Abstention : 3 (Mme MONIER Cathy, Mr RAMOS Jean-Louis, Mr FLORIVAL Guy)

Approuve l'attribution des subventions pour l'année 2026,

Prévoit que la dépense sera inscrite au budget primitif de 2026

Mandate Monsieur le Maire pour effectuer toutes les formalités administratives et comptables

10- Approbation du Compte Financier Unique 2025 – Commune de Miremont. (10/26)

(10/1003/2026 – Comptabilité – Budget)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 12 ; voix pour : 12, Voix contre : 0, Abstention : 0)

Considérant que Mr BAURENS Serge, Maire, s'est retiré au moment du vote.

Approuve le Compte Financier Unique 2025.

11- Affectation du Résultat 2025. (11/26)

(11/1003/2026 – Comptabilité – Budget)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0)

VALIDE l'affectation de résultat 2025 pour le budget de la commune de Miremont comme suit :

Affectation en réserves au 1068 pour 500 000.00 €

Report en fonctionnement au R002 pour 487 668.54 €

Le Conseil Municipal prend acte de l'Etat annuel 2025 des indemnités de fonction des élus de la Commune de Miremont.

Séance levée à 21h40.

Fait à Miremont, le 11 Mars 2026.

Le Maire,

Serge BAURENS.



Affiché le : 11/03/2026